# Chapitre 7. Sens et pratique de l'interculturalité dans le travail social et éducatif en milieu populaire pluriculturel

## Une analyse secondaire du discours des travailleurs sociaux et des enseignants en Belgique francophone

Ural Manço

Professeur au département sociologie de l'Université d'Aksaray

**Résumé :** Ce chapitre présente une recherche menée sur la base de groupes de discussion et entretiens individuels réalisés à Bruxelles et en Wallonie entre septembre 2009 et mai 2012. Ces groupes ont réuni au total 81 travailleurs sociaux et 68 enseignants d'histoire de l'enseignement secondaire, tous exerçant leur métier dans des quartiers populaires à forte population d'origine immigrée non-européenne en Belgique francophone. L'objectif de la recherche était de présenter une analyse des significations que l'interculturalité prend dans le discours de ces professionnels du travail social et de l'enseignement et de questionner l'influence qu'opèrent celles-ci sur la pratique de l'intervention sociale et de l'éducation scolaire qu'ils mettent en œuvre. Or, l'auteur met en évidence que le discours que produisent ces professionnels du travail social et éducatif prend également la mesure des compatibilités et des incompatibilités entre les définitions de l'interculturalité qu'ils émettent et les objectifs imposés par le pouvoir organisateur de leur travail d'un côté et de l'autre les réalités du terrain social sur lequel ils opèrent.

**Mots-clés :** travail social, enseignement secondaire, quartier populaire, immigration, discours, interculturalité

## 1 Introduction

Bien que les phénomènes de migration soient probablement aussi vieux que l'humanité elle-même, l'intensité des vagues migratoires et, en conséquence, la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse des sociétés contemporaines qui reçoivent ces vagues, ne cessent de prendre de l'ampleur. Dans ce contexte d'intensification des migrations internationales, les sociétés occidentales sont particulièrement visées. Elles deviennent

toujours davantage et irrémédiablement pluriculturelles. En conséquence, il s'avère de plus en plus nécessaire pour ces sociétés de prendre conscience des enjeux de contacts de cultures et de la cohabitation des différences culturelles dans l'expérience du vivre ensemble (Eberhard, 2009, p. 303).

Comment accorder en effet une reconnaissance aux nouveaux venus dans les sociétés occidentales et à leurs descendants nés sur place qui soit compatible avec la dignité humaine, tout en valorisant la diversité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse qui les anime ? Comment développer en outre une citoyenneté pluriculturelle respectant les droits humains ? Cette reconnaissance et cette citoyenneté devant par ailleurs être en accord avec les contextes culturel et politique des sociétés en question. Ce chapitre ne peut répondre extensivement à ces questions, mais il a comme objectif d'extraire des éléments de réponse dans les discours de travailleurs sociaux et d'enseignants de Belgique francophone actifs dans les milieux populaires pluriculturels.

Avant d'aborder l'analyse de contenu du discours des professionnels du travail social et de l'enseignement scolaire, il nécessaire de poser en guise d'introduction le cadre conceptuel de la problématique à l'aide de quelques définitions générales. Le terme « interculturel », ses diverses déclinaisons et les concepts qui lui sont apparentés offrent un outil à la fois de compréhension et d'explication de la réalité sociale pluriculturelle et un levier d'action sur cette même réalité, dont les sciences sociales ne peuvent désormais se passer. L'approche de ce terme et de sa famille conceptuelle n'est pourtant pas une tâche aisée.

La définition de ce qui est nommé interculturel/interculturalité/interculturalisme ou multiculturel/multiculturalité/multiculturalisme, ainsi que leurs mises en application pratique dans de nombreux domaines, sont profondément ancrées dans les cheminements historiques, les traditions culturelles et les contextes sociopolitiques observables à travers le monde. Chaque tentative de définition de ces concepts semble immanquablement imprégnée de dimensions idéologiques (Guilherme et Dietz, 2015, p. 5). L'effort de conceptualisation de ces notions soulève depuis des décennies d'intenses débats dans le monde des sciences sociales et en milieu politique qui sont loin de s'éteindre de nos jours.

La polysémie et l'élasticité de chacun de ces termes (Guilherme et Dietz, 2015, p. 8) font qu'il est vain de chercher pour ces notions une seule définition unanimement, voire majoritairement acceptée dans les pays où ces débats ont lieu et dont le nombre croît sans cesse. Il est tout de fois possible de procéder à une présentation sommaire et schématique de ces débats afin de pouvoir présenter une vue générale, certes réductrice bien entendu, de l'état de la question dans le monde anglo-saxon, en Europe continentale et en Amérique latine (Guilherme et Dietz, 2015, p. 5-7).

## 2 Le multiculturalisme dans le monde anglo-saxon

Le monde anglo-saxon s'est depuis un demi-siècle emparé des concepts de multiculturalité et de multiculturalisme.

La multiculturalité part d'un constat sociologique universel : chaque société est multiculturelle par définition, c'est-à-dire formée de l'agglomération de groupes différents

des uns des autres, et ce dans tous les sens du terme « différent ». La multiculturalité souligne les différences entre les groupes culturellement connotés partageant la vie d'une même société en affirmant que la présence et les contacts continus d'identités collectives variées au sein d'une entité sociétale contribuent à leur reproduction ou à leur différentiation permanente. La différentiation culturelle ou plus précisément la production d'identités spécifiques notamment par des groupes minoritaires, s'opposant à la limite au groupe majoritaire, est considérée dans la conception anglo-saxon comme un processus indépassable du vivre ensemble (Guilherme et Dietz, 2015, p. 5).

Si la multiculturalité est un fait indéniable des sociétés, le multiculturalisme est par contre la volonté politique de combattre les effets pervers de cet état des choses. En effet, toute société étant construite sur des inégalités engendrant des phénomènes de discrimination de toute sorte, les minoritaires ethnoculturellement différents de la majorité ont le droit de bénéficier d'accommodements et de discriminations positives, notamment dans les mondes de l'enseignement, du travail et des médias, afin de renforcer leur position par définition désavantageuse dans la hiérarchie sociale. Le multiculturalisme se définit ici comme un ensemble de principes éthiques ou philosophiques et d'actions politiques visant à établir et à garantir dans la durée l'égalité entre les groupes (qu'ils soient majoritaires ou minoritaires) composant la société dans le respect de leurs différences officiellement reconnues (Guilherme et Dietz, 2015, p. 6). Dans le monde anglo-saxon, la multiculturalité se présente donc comme un état somme toute « naturel » de la société et le multiculturalisme est un instrument politique censé combattre les problèmes pouvant naître de cet état, afin d'atteindre l'idéal de l'égalité dans la différence.

Pour approfondir la question, il est possible d'avancer que sciences sociales anglo-saxonnes définissent le multiculturalisme à la fois comme un ensemble de politiques socioculturelles et de principes : justice sociale d'une part et, d'autre part, comme une mobilisation identitaire dans la société civile en vue de faire accéder des groupes minoritaires à une influence politique plus ample et à plus de bien-être socioéconomique (Işın, 2006, p. 407). D'après la première considération, le multiculturalisme serait un instrument de gouvernance qui consiste à gérer la pluralité ethnoculturelle, linguistique et religieuse qui caractérise une société, dans le sens du bien commun tel que défini selon le contexte politique et historique de l'entité sociétale en question, mais en permettant en tout cas l'application d'un droit à la différence aux minorités par rapport au groupe majoritaire et d'un droit d'être traités également malgré leur différence. Comme politique officielle, le multiculturalisme vise ainsi l'intégration de groupes marqués par une quelconque altérité dans la société majoritaire afin de parfaire la cohésion de celle-ci.

En tant que politique identitaire, le multiculturalisme peut être considéré comme l'instrument d'une action sociopolitique de groupes minoritaires et/ou d'origine étrangère dans la société considérée. Cet instrument leur permet d'organiser un répertoire d'actions de dénonciation et de mobiliser une résistance face aux mécanismes d'assimilation, mais aussi de contrer les phénomènes de discrimination dont ils feraient l'objet. Le multiculturalisme serait donc dans ce sens l'instrument qui permet aux groupes minoritaires d'exprimer légalement, voire de mobiliser, en termes d'action collective,

leur différence (ethnoculturelle et/ou linguistique et/ou religieuse) par rapport au groupe majoritaire. La reconnaissance officielle des différences semble ériger ce qui peut sembler de prime abord un désavantage social, la différence d'une minorité face à la majorité, en une ressource politique, permettant ainsi de brandir cette différence soit dans le but de réclamer la réparation de dommages subis à cause de ce statut minoritaire, soit pour exiger le bénéfice d'avantages socioéconomiques, culturels ou moraux exclusifs afin de neutraliser les effets négatifs de ce statut.

La pierre d'achoppement de toute conception multiculturaliste du vivre ensemble étant la reconnaissance de différences accompagnées de droits et de protections spécifiques qui leur sont liés, il est peu probable de voir dans le futur l'objet de ces différences disparaître ou même de les voir s'émousser. Ce point de départ semble conduire les sociétés qui se réclament officiellement du multiculturalisme non seulement vers l'essentialisation des différences culturelles, mais aussi vers un paradoxe, dont la gestion peut poser problème tant à la société majoritaire qu'aux minorités reconnues par elle : comment trouver en effet un équilibre entre le droit à la différence et celui d'être traité avec équité, voire avec égalité ? (Işın, 2006, p. 408)

## 3 L'interculturel/interculturalité en Europe continentale

L'Europe continentale, mais certainement aussi le Québec, ont opté depuis les dernières décennies du XX$^{e}$ siècle pour ce qui est défini en tant qu'interculturalisme. Ce concept ne concerne pas la satisfaction des besoins identitaires de minorités historiquement présentes dans la société ou installées suite aux mouvements de migrations internationales. L'objectif n'est pas ici la satisfaction directe de groupes, ni même de personnes, mais de palier aux difficultés ou aux incapacités d'institutions sociales existantes (comme l'enseignement, la santé, la justice ou le travail, par exemple) à parfaire le lien social en intégrant les groupes présentant des différences ethniques, culturelles, linguistiques et religieuses par rapport à la majorité (Guilherme et Dietz, 2015, p. 7).

L'interculturel est compris dans cette considération comme l'outil qui construit l'interculturalisme. Autrement dit, l'interculturel serait une méthode permettant la gestion de l'hétérogénéité culturelle croissante et celle de la complexification des rapports majorité/minorité caractérisant les sociétés contemporaines, à l'aide d'actions, de relations, d'éducation ou encore de dialogue dits « interculturels ». En conséquence et au contraire de la conception multiculturaliste dans le monde anglo-saxon, en Europe occidentale particulièrement, ce qui se trouve dans point de mire n'est pas la différence identitaire ou la reconnaissance officielle de la différence culturelle, ni la volonté de remédier à une situation inégalitaire née de la différence entre les groupes minoritaires et la majorité. Dans ce cas, il est question de la réorganisation d'institutions de la société de telle sorte qu'elles puissent poursuivre leur mission avec efficacité : en produisant notamment des interactions durables et paisibles entre personnes « différentes » ; en conduisant progressivement vers une hybridité partagée par tous au travers de l'apprentissage de dispositions relationnelles que l'on peut nommer « compétences interculturelles » ou l'aide du métissage des différences présentes (Guilherme et Dietz, 2015, p. 5-6).

Dans le cas européen, le débat se mène sur un terrain interactionniste ou constructiviste et réformiste, à la différence du débat anglo-saxon imprégné de philosophie de la justice sociale. Il est question à la limite d'ingénierie sociale : comment engendrer des relations harmonieuses entre individus ethnoculturellement, religieusement ou linguistiquement différents dans le vivre ensemble et au sein d'institutions sociales devant rendre service à tous ? Si pour le monde anglo-saxon la multiculturalité est un constat et le multiculturalisme un instrument politique et juridique devant corriger les éventuels problèmes pouvant naître de cet état ; en Europe continentale, c'est l'interculturel qui est un instrument politique censé construire dans la société désormais pluriculturelle un mode de fonctionnement idéal : l'interculturalisme.

Il est à noter que l'unité de mesure de la problématique s'avère l'individu en Europe continentale et non le groupe, comme c'est par contre le cas dans le monde anglo-saxon (Guilherme et Dietz, 2015, p. 6). L'interculturel conduit vers l'interculturalisme au travers d'interactions ou d'activités communes et grâce à la conscientisation d'individus de leur interculturalité de fait, c'est-à-dire de leur nature métissée. Alors que le multiculturalisme gère les rapports entre les groupes culturellement différents, qui constituent la société multiculturelle, sans chercher à valoriser la mise en place d'un avenir mutuellement construit outre le respect d'un certain nombre de principes démocratiques et de justice sociale.

L'interculturel peut être défini en termes plus précis comme un mode particulier de gestion de la diversité culturelle, linguistique et religieuse d'une entité sociale ; une façon de gérer le pluralisme de fait, qui privilégie la méthode de la participation active et responsable des parties en présence. Ces derniers sont censés tendre, au travers d'« accommodements raisonnables réciproques » (Eberhard, 2009, p. 310) régulièrement renégociés, vers une synthèse métissée, qui soit différente de ce qui identifie les participants pris un à un, mais qui leur soit finalement commune à tous. L'idéal interculturaliste vise une véritable découverte mutuelle par la construction d'une co-existence permettant une imagination et un projet de vie partagés sur le plan local avant tout : par exemple, au niveau du vivre ensemble entre personnes différentes à l'origine au sein d'un voisinage de quartier. Le concept d'interculturel ou la notion de relations (on pourrait autant dire de communication ou d'éducation) interculturelles s'avère un outil de gestion des diversités culturelles à mobiliser afin concrétiser la citoyenneté de tous lors de l'accès aux services sociaux, culturels et éducatifs (Eberhard, 2009, p. 299).

L'interculturel peut donc être défini comme l'acceptation et la promotion du dialogue entre personnes différentes en vue de la construction de quelque chose qui leur soit commun par le truchement de mesures ou d'actions spécifiques. L'interculturalité se caractérise comme le résultat de ces mesures organisationnelles ou de ces actions sociales et culturelles entreprises au sein d'une société, d'une institution, d'un établissement ou entre groupes sociaux vivant sur un espace commun en vue de concrétiser l'interculturalisme.

Enfin, l'interculturalisme est la forme officiellement reconnue de l'interculturel ; érigée en politique publique ou en principe d'organisation d'un ensemble social. Les instruments de construction ou les outils de l'interculturalisme sont les démarches qui

produisent des identités, un mode de vie, des règles de fonctionnement, etc. qui soient de nature interculturelle, c'est-à-dire communément admis par des gens aux origines différentes. Ces outils peuvent être plus concrètement identifiés comme le dialogue interculturel, la communication interculturelle, l'éducation interculturelle ou encore le travail social interculturel.

La réflexion actuelle sur l'interculturalité semble indiquer que l'offre de services publics dans les sociétés contemporaines devrait tendre vers plus de réticularité, de participation et de dialogue. Dans le cadre particulier de l'offre de services sociaux, ces caractéristiques sous-entendent respectivement que le travail social devrait se réaliser en réseau et dans une coordination intersectorielle ou en interdisciplinarité professionnelle dans un souci de plus d'efficacité ; que le travail social devrait s'imposer plus de participation des publics à l'aide de facilitateurs et d'entreprise d'actions de médiation ; que le travail social devrait formuler une régulation coconstruite avec les usagers et cogérée par eux, respectueuse de la subjectivité des participants et basée sur le pragmatisme, c'est-à-dire fonctionnant en processus ouvert plutôt qu'axé sur une finalité préétablie (Eberhard, 2009, p. 302-303).

En somme, pour que l'interculturalité se réalise, il ne suffit pas que des groupes différents coexistent (pacifiquement, cela s'entend), ni même que leur existence et leurs différences soient solennellement reconnues et respectées par les instances de gouvernement, comme l'exige le multiculturalisme. Il faut en outre que les porteurs des différences s'engagent à construire du « commun ». En tant que modèle de gestion de la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse, l'interculturel semble ériger en objectif le dépassement du vieux modèle du monoculturalisme et le phénomène conséquent de l'assimilation-homogénéisation, propre aux États-nations en formation de l'ère moderne, en même temps que le modèle du multiculturalisme, vu comme un concurrent par les tenants de l'approche interculturelle.

Ces derniers critiquent le multiculturalisme parce que son fonctionnement contribuerait à reproduire ou à essentialiser les différences culturelles présentes au sein de la société. Pour partisans de l'interculturel, l'Autre n'est pas un problème à résoudre en le reconnaissant certes de la manière la plus humaniste et démocratique possible : les sociétés contemporaines ne sauraient se contenter du simple constat de leur nature désormais pluriculturelle (Eberhard, 209, p. 310). Quand il est officiellement mis en place, le multiculturalisme devient-il une forme de reconnaissance passive de l'altérité ou même une forme adoucie de ségrégationnisme, où le modèle du vivre ensemble ainsi instauré donne le droit de préserver sa différence, mais enjoint en même temps à chacun de rester « chez soi » ? Alors que la mobilisation de l'interculturalisme comme modèle de gestion de la diversité culturelle et religieuse serait une reconnaissance active de l'altérité visant davantage l'intégration des différences par la promotion du dialogue, de la valorisation ontologique et de la participation de tous à tout.

### 3.1 L'interculturalisme critique en Amérique latine

Selon Guilherme et Dietz (2015, p. 7), la conception de l'interculturalité répandue en Amérique latine, plus souvent appelé interculturalisme sur place, semble se déployer sur une dimension plus subjectiviste, mais elle part aussi d'une position critique en-

vers son homologue européen, car non exempt d'européocentrisme. L'interculturel latino-américain tend à travers le dialogue entre les personnes porteuses de différences culturelles non pas vers la construction d'une synthèse dialectique commune à tous, mais vers le respect mutuel des différences et vers la prise de conscience de chacun des participants au dialogue interculturel de leur « incomplétude » ontologique réciproque. Cette prise de conscience devant à son tour présider à ce qui est appelé une « herméneutique diatopique », c'est-à-dire à une démarche de dépassement des « lieux communs » (des idées préconçues ou des préjugés envers les autres) de sorte que chaque partie prenante au dialogue interculturel puisse se sentir « un pied dans sa culture et un autre dans celle de l'Autre » (Guilherme et Dietz, 2015, p. 3). L'incomplétude culturelle de chacun ne peut être rendue visible que grâce à une rencontre avec l'Autre et à l'aide de la compréhension de la culture de l'Autre. Dans cette conception de l'interculturel, l'objectif du dialogue ne semble pas ici de parfaire la complétude ontologique de chacun, qui serait impossible à atteindre d'après Guilherme et Dietz, mais de se donner les moyens de connaître et de comprendre l'Autre de manière empathique afin de réconcilier les différences.

La conception latino-américaine de l'interculturel reproche à la version européenne d'occulter les rapports de domination politico-économique et l'hégémonie culturelle (notamment occidentale) du plus fort, immanquablement présents dans toute société. Les louables intentions des entreprises interculturalistes ne peuvent se voir dévoyées si ces dimensions et les conflits qu'elles génèrent ne sont pas prises en considération (Guilherme et Dietz, 2015, p. 7).

En livrant une analyse du concept d'interculture, Cohen-Emerique (2015, p. 26-27) rappelle les différentes approches interculturelles mises en avant par Abdallah-Pretceille déjà en 1986. Parmi celles-ci les perspectives subjectiviste et situationniste sont particulièrement remarquables dans la conception de l'interculturel répandue en Amérique latine. Selon Abdallah-Pretceille, la perspective subjective concerne, sur un plan psychologique, les relations entre individus porteurs de cultures différentes, qui au cours de leurs relations, prennent conscience de leurs différences, de leurs cadres de référence réciproques et des difficultés communicationnelles qu'ils endurent à cause de ces différences, ainsi que l'on voit dans l'« herméneutique diatopique » décrite plus haut.

L'approche situationniste indique que l'étude des relations interculturelles ne peut ignorer les cadres historique, social, politique et économique dans lesquels ces relations se déroulent. Les relations interculturelles sont toujours insérées dans des rapports asymétriques, voire conflictuels, passés ou actuels, qui influent sur les dynamiques identitaires des acteurs et bien entendu sur les relations qu'ils établissent avec l'Autre (Cohen-Emerique, 2015, p. 27). Le manque ou la faiblesse de l'approche situationniste constitue justement l'objet de la critique adressée par les tenants de la conception latino-américaine de l'interculturel à leurs homologues européens.

Pour conclure cette introduction conceptuelle à l'interculturalité citons la formule de Kymlicka : « État multiculturel et citoyens interculturels » (Guilherme et Dietz, 2015, p. 13). Pour le philosophe canadien, il est nécessaire à l'État et à ses institutions de reconnaître la composition multiculturelle de la société, notamment à l'aide

d'une représentation équitable des différences dans l'espace public et la fonction publique. Tandis que les citoyens de toute origine devraient intérioriser des dispositions interculturelles et mettre en œuvre une performance interculturelle dans leurs relations sociales. Ce rappel permet de placer les différentes approches de la gestion de la pluralité culturelle dans une société à leur place respective : le multiculturalisme développe une dimension holistique de la problématique au niveau des rapports entre groupes (majoritaire/minoritaire) et au niveau des principes politiques et philosophiques admis dans une société. Tandis que les différentes versions de l'interculturel se placent sur un terrain praxéologique fait de rapports quotidiens entre individus ordinaires. En fin de compte, les deux conceptions sont complémentaires (Guilherme et Dietz, 2015, p. 10-12).

### 3.2 Le professionnel dans l'interculturel

Passons à présent de la conceptualisation théorique de l'interculturalité aux pratiques professionnelles interculturelles tant en travail social que dans l'éducation scolaire. Le propos de cette contribution sera centré dans ce qui suit sur les conceptions et les vécus de l'interculturalité tels qu'exprimés par des travailleurs sociaux et des enseignants en Belgique francophone. Dans la suite du texte, les travailleurs sociaux et les enseignants seront parfois nommés « professionnels ». Il est important de signaler que, dans le cadre du présent texte, ce choix terminologique n'est pas de nature analytique mais seulement pratique afin de disposer d'un synonyme aux termes de travailleur social et d'enseignant. Avant d'aller plus loin, il n'est toutefois pas inutile de fournir une définition au substantif « professionnel ».

Le professionnel est avant tout le membre reconnu d'une profession, c'est-à-dire d'un ensemble de collègues unis par un cadre institutionnel ou non, mais en tout cas armé d'un esprit de groupe comprenant tant une éthique qu'un éthos, en plus, bien entendu, d'un ensemble de standards de connaissances, de capacités et de performances concernant la pratique concrète du métier en question (Marshall, 1994, p. 419). L'éthique rassemble un ensemble de règles de fonctionnement du métier (ou son code de conduite), son cadre valoriel et ses normes morales. L'éthos représentant quant à lui l'idéal que le professionnel se propose d'atteindre personnellement dans sa pratique du métier (Manço, 2015, p. 114-115). La définition du terme « professionnel » ne serait pas complète sans ajouter la notion de reconnaissance externe, c'est-à-dire un niveau suffisant de confiance et de valorisation accordés au professionnel par les non-membres de la profession. Cette dernière condition est particulièrement importante, mais pas toujours satisfaite, dans le cas des professions du travail social et de l'enseignement.

La formation initiale des professionnels du travail social et de l'enseignement se déroule souvent dans des contextes formels monoculturels. Or une fois en activité dans des cadres d'intervention pluriculturels, les travailleurs sociaux ou les enseignants doivent déployer un ensemble de dispositions afin d'éviter les *a priori* culturels et développer leur sens de la diversité, de même qu'accroître leur capacité d'autoréflexivité (Guilherme et Dietz, 2015, p. 10). En travail social et éducatif, le professionnel est à la fois un pôle cognitif et affectif pour le public au service duquel il effectue son travail. Lors de ses interactions avec les usagers des services qu'il propose, il est d'abord, sur le plan cognitif, un fournisseur de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. Sur le plan

affectif, ensuite, c'est un élaborateur de sens et un clarificateur de valeurs. Mais ce flux n'est pas à sens unique. Tant qu'il s'agit d'interactions, on peut supposer qu'il y a une influence réciproque : ses interlocuteurs lui apportent également des éléments de communication cognitifs et affectifs que le professionnel doit être à même de décoder afin de se questionner et de réorienter éventuellement son action (Cohen-Emerique, 2015, p. 23).

## 4 Le contexte belge francophone de la recherche et le matériel discursif

La Belgique est un royaume fédéral avec une population de 11,3 millions d'habitants. Le pays bénéficie d'un niveau de développement économique et humain très élevé. Il possède trois langues officielles, par ordre démographique : le néerlandais, le français et l'allemand. Son gouvernement est largement décentralisé grâce aux nombreuses compétences que ses administrations régionales fédérées ont acquises et développées depuis les années 1980. Le Royaume se compose de trois régions fédérées : la Flandre (la Région flamande), située au nord du pays est exclusivement néerlandophone. Elle représente 57 % de la population et concentre une part majoritaire de la production de richesses économiques du pays (58 %). Au sud, la Wallonie (la Région wallonne) est francophone. Au centre de ces deux régions se trouve la Région de Bruxelles-Capitale représentant environ 10 % de la population. Elle est officiellement bilingue français-néerlandais, bien que majoritairement peuplée de francophones. La Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale sont réunies en une entité institutionnelle supplémentaire appelée la Fédération Wallonie-Bruxelles pour ce qui est de l'administration de l'enseignement et de la recherche scientifique, ainsi que la gestion des affaires culturelles, sportives et certaines affaires sociales. Ce qui est appelé la Belgique francophone fait référence cette entité politique qui représente 42,5 % de la population belge. Il faut ajouter à cette architecture institutionnelle la Communauté germanophone située à l'est du pays et comptant 77 000 habitants (moins d'un pour cent de la population belge), qui est également autonome dans la gestion de ses affaires scolaires, culturelles et sociales.

Placée dans un environnement fertile au centre de l'Europe occidentale, traversée de cours d'eau navigables et riche en minerai de charbon, la géographie nommée aujourd'hui la Belgique francophone fut le deuxième territoire du monde à avoir connu la révolution industrielle après l'Angleterre. Le développement continu de la région (l'industrie en Wallonie et le secteur financier à Bruxelles) entre la seconde moitié du XIX$^{e}$ siècle et les années 1970 a fait de la Belgique francophone une cible des migrations internationales depuis plus d'un siècle. À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'industrialisation de la Flandre a progressivement contribué au remplacement la Wallonie dans son rôle de locomotive économique belge, mais le niveau de développement socioéconomique élevé du Royaume dans son ensemble n'a cessé d'attirer des migrants dans ses différentes régions.

Selon une étude du Centre belge de l'Egalité des Chances et de Lutte contre le Racisme effectuée en 2015, il s'avère que sur l'ensemble de la population en âge de travailler (entre 18 et 60 ans), soit la majeure partie de la population totale du Royaume, 87 %

sont de nationalité belge (données de 2012). Mais dans cette majorité de personnes actives de nationalité belge, seulement 30 % ont tous leurs quatre grands-parents nés en Belgique. Ce qui signifie qu'actuellement la population active belge se compose d'une part de 13 % de personnes de nationalité étrangère (il s'agit donc de migrants), d'autre part de 61 % de personnes de nationalité belge qui ont une ascendance étrangère au moins partielle (il s'agit donc de descendants de migrants) et enfin de seulement 26 % de personnes natives belges depuis 3 générations au moins (Manço et El Bey, 2017). Ces données indiquent assez clairement la nature métissée de la population belge, surtout dans ses parties bruxelloise et wallonne, qui furent soumises à plus d'un siècle d'immigration.

Pour ne parler que des « migrations récentes », qui se sont déroulées après 1980, pas moins de 40 % de la population de la Région de Bruxelles-Capitale est composée de migrants (donc de personnes nées à l'étranger, à l'exclusion de descendants de migrants (nés par définition en Belgique) ayant acquis ou non la nationalité belge. Ce taux de migrants arrivés en Belgique depuis 1980 dans la population totale est de l'ordre de 12 % en la Région wallonne et de 11 % en Région flamande (Manço et El Bey, 2017). Durant les années plus récentes (de 2010 à 2015), les données officielles indiquent qu'en moyen 50 000 personnes migrent vers la Belgique chaque année. Pour ce qui est des raisons de ces mouvements, la répartition est la suivante : 52 % des immigrations en Belgique sont pour des raisons liées à la famille (mariages conclus à l'étranger et regroupement familial) ; 23 % des immigrations sont liées soit à l'éducation (étudiants étrangers) soit à des activités rémunérées (travailleurs ou commerçants accédant au territoire belge avec un contrat ou un permis de travail) ; 15 % des immigrations sont liées à la demande d'asile et à des raisons humanitaires (MYRIA, 2017, p. 39).

Selon les dernières données disponibles (chiffres de 2016), un cinquième de la population de la Belgique, soit 2,27 millions de personnes, est d'origine étrangère. Au sein de ce groupe de personnes étrangères à la naissance, un million a acquis la nationalité belge (8,8 % de la population totale du Royaume). Les personnes d'origine étrangère en Belgique proviennent pour une moitié (52 %) des 28 pays membres de l'Union européenne (MYRIA, 2017, p. 26 et 28). Les origines européennes les plus fréquentes sont par ordre d'importance numérique : l'Italie (2,4 % de la population totale de la Belgique), la France (1,9 %), les Pays-Bas (1,6%), la Pologne (0,8 %), la Roumanie (0,75 %) et l'Espagne (0,7 %). En ce qui concerne les origines les plus fréquentes hors de l'Union européenne, on peut citer, de nouveau par ordre d'importance numérique, les pays suivants : le Maroc (2,7 % de la population totale de la Belgique), la Turquie (1,4 %) et la République démocratique du Congo (0,5 %) (MYRIA, 2017, p. 27).

Les données concernant une décennie d'immigration en Belgique (2005-2015) montrent que l'origine des migrants récents est à 60 % un autre pays de l'Union européenne, surtout les nouveaux membres, comme la Pologne et la Roumanie. Les immigrations récentes provenant d'Asie du Sud, du Moyen-Orient et d'Afrique subsaharienne sont également en hausse, tandis que les arrivages en provenance du Maroc (comme du reste de l'Afrique du Nord) et de la Turquie baissent de manière importante (MYRIA, 2017, p. 31 et 33).

Notons que parmi les personnes étrangères à la naissance qui ont acquis la nationalité belge une majorité est originaire de pays non-membres de l'UE. Il est vrai que l'acquisition de la nationalité belge permet l'accès à un certain nombre de droits de citoyenneté et de libre circulation dans l'espace européen et au-delà, dont les nationaux des pays membres de l'Union européenne disposent déjà. Ce qui rend l'accès à la nationalité belge moins attrayant à leurs yeux, au contraire des personnes étrangères à la naissance issues des pays non-membres de l'UE. Ainsi, respectivement 73 %, 76 % et 64 % des personnes originaires du Maroc, de la Turquie et de la République démocratique du Congo vivant en Belgique ont acquis la nationalité belge (MYRIA, 2017, p. 28).

Les conséquences sociologiques des phénomènes migratoires en Belgique ne diffèrent pas des autres pays d'immigration dans le monde occidental. Les populations immigrées et descendants d'immigrés non-européens sont considérés en Belgique, mais aussi dans l'ensemble de l'Europe occidentale, comme des groupes souffrant de problèmes d'intégration économique, sociale et culturelle. Quand ils ne sont pas au chômage, les migrants et leurs descendants occupent le plus souvent les postes de travail les plus difficiles, insalubres ou sous-qualifiés, ainsi que les postes les plus instables du point de vue de la sécurité d'emploi que les nationaux et/ou les migrants intra-européens, membres de plus anciennes vagues de migration, ne veulent plus occuper sur le marché du travail. Tant pour la pénibilité du travail et la protection sociale que pour la qualité de vie, une véritable ethno stratification structure le corps social en Belgique comme dans tant d'autres pays d'immigration.

Les Belges d'abord, les migrants ou les descendants de migrants européens en suite et enfin les migrants et les descendants de migrants non-européens sont inégalement lotis à la fois sur le marché du travail, sur le marché du logement et dans le système de l'enseignement, ainsi qu'en matière de citoyenneté. Dans les cas bruxellois et flamand particulièrement, mais aussi en Wallonie dans une moindre mesure, il est possible d'évoquer une véritable situation de ségrégation urbaine et scolaire et des pratiques discriminatoires et xénophobes, voire racistes répandues sur le marché du travail qui se sont développées depuis les années 1990 à l'insu de toute législation et malgré la naturalisation (l'accès à la nationalité belge) de la majorité des descendants de migrants non-européens (Manço, 2012, p. 17). Dans ce contexte, la réussite scolaire et l'intégration socioprofessionnelle des populations majoritairement jeunes des migrations issues du Maroc (et de l'Afrique du Nord en général), de la Turquie et de l'Afrique subsaharienne en Belgique, ainsi que leur épanouissement culturel et leur structuration identitaire représente un nœud de problèmes graves, largement non résolus à l'heure actuelle.

### 4.1 L'origine et la nature du matériel empirique discursif analysé

Entre septembre 2009 et mai 2012, j'ai pu réaliser en Belgique francophone 23 séances de groupes de discussion et 6 séances d'entretiens individuels approfondis réunissant au total 149 participants volontaires. Il s'agissait d'abord de travailleurs sociaux (au nombre de 81), intervenant dans des quartiers populaires à forte population d'origine immigrée non-européenne, et ensuite de 68 enseignants d'histoire dans les écoles de l'enseignement secondaire situées dans des quartiers aux profils démographiques

et socio-économiques similaires. Ces 29 rencontres au total constituent la source du matériel empirique de ma recherche. Elles ont été réalisées dans quatre contextes institutionnels différents avec également des objectifs initiaux et, en ce qui me concerne, des mandats de chercheur-intervenant différents à chaque fois. Les quatre contextes institutionnels et leurs objectifs propres étaient les suivants :

• La première source de données discursives de notre analyse de contenu est composée par un programme de formation en cours de carrière pour travailleurs sociaux organisé par la municipalité bruxelloise de Schaerbeek entre septembre 2009 et mai 2010 (cette source de données sera nommée : *Travailleurs sociaux de Schaerbeek*). Schaerbeek est une commune qui possède un des plus haut taux de pauvreté et d'habitants d'origine étrangère non-européenne en Belgique.

Sur base volontaire, 38 travailleurs sociaux, employés par la commune ou travaillant dans des associations situées sur le territoire de la municipalité et financées par elle, ont participé en trois groupes différents à un total de 18 réunions d'environ 3 heures chacune (Manço, 2012, p. 24). Une grande diversité était observable parmi les participants du point de vue de l'ancienneté dans la carrière, de la spécialité et de la qualification professionnelle (niveau d'études). La moitié des 38 travailleurs sociaux présents étaient des femmes. Concernant le rapport à l'immigration des participants, un tiers n'était pas issus de l'immigration, un tiers était issu de l'immigration marocaine et un autre tiers était issu de l'immigration originaire de pays européens (Espagne, France, Italie, Portugal).

L'objectif fixé de commun accord entre le chercheur-intervenant et la direction responsable de l'activité dans l'administration municipale était de produire des moments de réflexivité sur les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux, particulièrement autour des questions d'appartenance ethnoculturelle et de sentiment d'altérité, ainsi qu'à propos de la gestion de l'affirmation identitaire des usagers d'activités socioculturelles et récréatives proposées par cette commune. Une publication analytique fut tirée du contenu de ces rencontres (Manço, 2012, p. 57-86).

• La deuxième source de matériel discursif employé dans cet chapitre est constituée par des séances de remise à niveau, réunissant des enseignants de l'enseignement secondaire supérieur en Belgique francophone, qui se sont déroulées au printemps 2011 (cette source de données sera nommée : *Enseignants d'histoire*). Le matériel fut récolté lors de journées d'études nommées « journées pédagogiques », qui sont donc des programmes officiels de remise à niveau ou de formation continue du Ministère de l'Enseignement de la Communauté Wallonie-Bruxelles réunissant des enseignants en fonction dans les établissements scolaires de la Belgique francophone. Plusieurs fois par an, les enseignants du Gouvernement de la Communauté Wallonie-Bruxelles doivent participer à ces activités censées renouveler leur conception de l'enseignement et leur matériel didactique. Ils choisissent l'activité particulière à laquelle ils veulent participer parmi les

thèmes qui leur sont proposés dans un catalogue annuel selon leur spécialité d'enseignement.

Cette année-là, il m'avait été donné d'animer six de ces séances sur la thématique « Comment enseigner les migrations et les identités nationales au XXI$^{e}$ siècle ? » auprès des enseignants du cours d'histoire qui avaient bien voulu choisir ce sujet. Au total 68 enseignants ont pris part aux six séances en question (cinq en Wallonie et une à Bruxelles). Le matériel discursif fut récolté lors des débats « à brûle-pourpoint », qui ont eu lieu pendant près d'une heure en guise d'introduction ou de prise de contact au début de chaque séance. Les participants étaient paritairement partagés entre les deux sexes. Du point de vue de l'ascendance, la grande majorité des enseignants participants étaient d'origine belge. Une très petite partie d'entre eux était issue de l'immigration intra-européenne (notamment : espagnole, grecque, italienne).

• La troisième source de matériel discursif est un exercice entrepris indépendamment de tout cadre administratif. Il s'agissait d'entretiens individuels compréhensifs ou approfondis conduits en 2011 avec trois travailleurs sociaux d'origine africaine subsaharienne employés dans des associations de travail socioculturel à Bruxelles et à Anvers pour l'un d'entre eux (3 entretiens différents furent menés avec chacun des participants). Parmi eux, il y avait une femme, deux hommes ; deux personnes d'origine congolaise, une personne d'origine rwandaise (cette source de données sera nommée : *Travailleurs sociaux subsahariens*).

L'objectif de ces entretiens, totalisant environ 5 heures d'enregistrement par personne, était de produire une réflexion sur leur condition de travailleur social d'origine africaine en Belgique ; sur des questions d'organisation associative ; d'appartenance identitaire et de reconnaissance sociale ; ainsi que sur leurs relations avec les pouvoirs communaux, qui financent notamment les activités du monde associatif socioculturel à Bruxelles (Manço, Robert et Kalonji, 2013, p. 23-24). L'analyse produite lors de ces entretiens fut approfondie et transformée en article avec la participation des deux travailleurs sociaux d'origine congolaise (Manço, Robert et Kalonji, 2013).

• La quatrième et dernière source de données discursives est l'association *Forum belge pour la Prévention et la Sécurité urbaine*, qui est une organisation sans but lucratif de travailleurs sociaux de rue actifs à Bruxelles et en Wallonie (cette source de données sera nommée : *Travailleurs sociaux de rue*). Au printemps 2012, l'association avait pris l'initiative d'organiser un débat, qui m'a été donné d'animer, pour la construction d'une identité et d'une éthique professionnelles communes aux travailleurs sociaux de rue, spécialité récente dans le monde du travail social.

Au total 40 travailleurs sociaux de rue volontaires ont pris part à deux réunions de 4 heures chacune organisées à Bruxelles (Manço, 2015, p. 114). Les participants, hommes et femmes à parts égales, étaient pour une moitié

de Bruxelles et pour l'autre de Wallonie. Il s'agissait quasi totalement de participants belges ou de personnes qui provenaient de l'immigration intra-européenne (espagnole ou italienne notamment) à l'exception d'un participant issu de l'immigration marocaine. Une publication synthétique a été tirée de cette expérience de réflexion collective (Manço, 2015).

Dans l'ensemble de ces quatre sources différentes, 149 travailleurs sociaux et enseignants, Belges d'origine ou issus de vagues d'immigrations intra-européennes pour la grande majorité (15 participants étaient d'origine marocaine et 3 d'origine subsaharienne – donc 12 % des participants seulement étaient d'origine non-européenne) ont ainsi été rencontrés au total dans quatre contextes différents avec des objectifs variés, ainsi qu'ils sont synthétisés plus haut. Le point commun que nous pouvons souligner ici : tous travaillent dans des quartiers à forte population immigrée non-européenne et en situation de difficulté socioéconomique. Ces quatre expériences ont permis au chercheur de recueillir un matériel discursif important (un total de 68 heures de débats et 15 heures d'entretiens individuels). L'ensemble du matériel discursif, qui sera soumis à une analyse selon l'objectif particulier du présent chapitre, fut enregistré avec l'accord des participants.

L'objectif de ce texte est de recourir à la réutilisation de ce matériel empirique afin de produire une analyse sur un contenu spécifique du matériel, non traité en tant que tel par les premières publications qu'il a permises. Le contenu spécifique dont il est question concerne les significations que l'interculturalité prend dans le discours de ces professionnels et l'influence qu'opèrent ces définitions sur la pratique de l'intervention sociale et de l'éducation scolaire qu'ils mettent en pratique. Quels que soient le niveau de formation et la spécificité professionnelle des personnes qui y ont pris part, quelle que soit la raison initiale des groupes de discussion ou des entretiens qui furent réalisés, les données discursives de diverses provenances que j'emploie dans cette recherche présentent en effet un autre point commun important : toutes comprennent des passages sur l'interculturalité. À chaque fois, les participants à ces groupes de discussion ou aux entretiens individuels ont été amenés à forger une définition de l'interculturalité. Ils ont également dû prendre la mesure des compatibilités et des incompatibilités entre celle-ci et les objectifs imposés par le pouvoir organisateur de leur travail professionnel, ainsi que le rapport entre cette définition et les réalités du terrain social sur lequel ils opèrent. Les contenus discursifs des rencontres en groupe et des entretiens individuels seront ainsi soumis à une analyse secondaire pour les besoins de notre actuel chapitre sur la question de l'interculturalité.

Une analyse secondaire en recherche qualitative n'est pas une méthode particulière d'analyse de données, de contenus discursifs ou autres. Indépendamment de la méthode d'analyse qualitative à laquelle recourt le chercheur, il s'agit d'analyse secondaire dans le cas de la réutilisation de données dans un but de recherche différent de celui pour lequel ces données furent initialement récoltées. Cette pratique courante en recherche quantitative s'emploie également de plus en plus en recherche qualitative (Dargenta, Le-Roux, Salomon et Brugidou, 2007 ; Duchesne, 2010).

## 5 L'analyse de contenu

Les retranscriptions de chacune des quatre sources de matériel discursif ont été soumises à une relecture thématique à la recherche d'éléments de contenu pouvant être liés au terme « interculturalité » et à sa famille conceptuelle au sens le plus large possible. Cet effort attentif de codage (Baribeau, 2009, p. 140), qui consiste à séparer des éléments discursifs de leur contexte initial afin de les lier à un contexte nouveau, celui l'univers conceptuel de l'interculturalité, a permis la condensation du matériel disposé, qui n'était certes plus identique à l'original, mais son contenu ne renfermait plus que des éléments discursifs en lien avec la recherche effectuée.

À la suite de ce travail de repérage, j'avais donc à ma disposition un corpus relatif à l'interculturalité provenant de quatre groupes différents de professionnels (les *travailleurs sociaux de Schaerbeek*, les *enseignants d'histoire*, les *travailleurs sociaux subsahariens*, les *travailleurs sociaux de rue*), même s'ils n'avaient pas été consultés dans ce but précis. Dans les limites de cette analyse, les données analysées seront colligées (Baribeau, 2009, p. 140), c'est-à-dire que la seule variable indépendante dont il sera tenu compte sera le « groupe de professionnels », tels qu'ils ont été présentés plus haut, sans pouvoir porter attention aux éventuelles autres spécificités individuelles des personnes composant ces groupes comme le genre, l'âge, le niveau d'étude, l'origine nationale, etc.

Le discours relatif à l'interculturalité des quatre groupes est lui-même soumis à une lecture destinée à dépouiller les différents sous-thèmes ou les catégories émergentes qu'il contient, qui constitueront autant de dimensions du phénomène étudié (Baribeau, 2009, p. 141) ou de variables dépendantes, dont le sens peut se distinguer, converger ou diverger d'un groupe de professionnel à l'autre (Baribeau, 2009, p. 142).

Suite à cette opération de catégorisation, il s'avère que chaque groupe de professionnels est porteur d'une définition particulière de l'interculturalité, qui semble se forger interactivement durant les débats ou entretiens. Dans le cas des groupes de discussion, cette définition paraît être consensuelle ou majoritairement acceptée en tant que plus petit commun dénominateur au sein du groupe professionnel. Bien qu'une question du genre « Qu'est-ce que l'interculturalité pour vous ? » ne fut jamais directement posée dans aucun des groupes de discussion ou lors des entretiens individuels, il semble qu'une définition de l'interculturalité et un certain objectif qui lui est adjoint (le rôle que l'interculturalité doit jouer dans la vie sociale) émergent du discours de chacun des groupes professionnels. La définition et le rôle (ou l'objet) social accordés à l'interculturalité par les différents groupes forment ainsi notre premier sous-thème catégoriel ou variable dépendante.

La dimension que prend l'interculturalité dans la pratique professionnelle de chacun de ces groupes représente le deuxième sous-thème ou variable dépendante que l'on découvre dans les discours étudiés. « Comment donner vie à l'interculturalité ? » ou « Comment faire une place à l'interculturel dans l'activité professionnelle ? » Les quatre groupes consultés répondent chacun d'une manière différente à ces questions au travers de leur discours même si elles ne leur ont pas été adressées directement. Tous les éléments discursifs liés à l'opérationnalisation de l'interculturalité dans la vie

professionnelle ont soigneusement été repérés dans le matériel. Ils sont attribués au groupe professionnel en question de manière collective, sans chercher à voir qui de particulier l'exprime (genre, formation, ancienneté, origine, etc.) et quelle est l'adhésion que la proposition emporte (majoritaire/minoritaire) au sein du groupe en question.

Le troisième sous-thème catégoriel (ou variable dépendante) découvert dans les discours observés concerne les obstacles à l'épanouissement de l'interculturalité dans la pratique professionnelle. Autrement dit, il est question ici de la compatibilité ou de l'incompatibilité entre la conception de l'interculturalité qui émerge du discours groupal et les objectifs institutionnels, qui s'imposent à ces professionnels. Quelle est l'influence du cadre officiel, dans lequel ces personnes travaillent, sur le sens et le développement de l'interculturalité ? Ici aussi, les éléments discursifs liés aux obstacles à l'interculturalité dans la vie professionnelle ont été repérés un à un dans le matériel relatif aux différents groupes. Ils sont aussi attribués collectivement à l'ensemble du groupe professionnel respectif, sans chercher à voir qui l'exprime et quelle adhésion cela emporte au sein des groupes étudiés.

## 6 Sens de l'interculturalité

### 6.1 Travailleurs sociaux schaerbeekois

Le travail réalisé à Bruxelles (Schaerbeek) est parmi les quatre sources de matériel discursif mobilisées par cette recherche celui qui est le plus directement lié à la question de l'interculturalité. La formation en cours de carrière qui m'avait été demandée d'animer par la municipalité de Schaerbeek avait en effet comme but opératoire de réfléchir sur les expressions identitaires ethno-religieuses et le rapport à l'altérité des usagers (d'origine maghrébine, subsaharienne et turque), qui fréquentent les activités mises en place par mes interlocuteurs schaerbeekois.

Dans le discours des travailleurs sociaux employés par la municipalité schaerbeekoise ou travaillant dans des associations financées par elle, l'interculturalité apparaît comme une dimension fondamentale du lien social. Il s'agit d'un rapport réfléchi ou conscient par rapport à la diversité socioculturelle environnante. Le travail social est censé co-construire avec les usagers un rapport critique et dialectique entre l'origine individuelle et l'inscription dans un environnement de diversité.

Pour ces travailleurs sociaux, l'interculturalité ne concerne pas seulement un ensemble d'attitudes à construire chez tous pour permettre une cohabitation harmonieuse tant psychologique que sociale entre le référentiel culturel familial et le référentiel culturel dominant dans la société environnante, mais c'est aussi un instrument d'intervention sociale. Il s'agit même d'une capacité fondamentale du travail social. Pour le travailleur social, l'interculturel, c'est pouvoir gérer la médiation ou la négociation entre des mondes co-existants (Cohen-Emerique, 2015, 32) : entre différents milieux sociaux, entre différents groupes d'âge, entre l'école et la famille, entre la famille et le quartier, entre la vie telle qu'elle est vécue dans le quartier et la réalité sociale globale de la société, entre la parole et l'acte, entre la formation et le travail, entre les dirigeants et les citoyens ...

Quel est le rôle que l'interculturalité est supposée assumer dans la société en tant que concept et mode d'action ? Les travailleurs sociaux schaerbeekois voient quatre fonctions qu'elle pourrait assurer à ce niveau : (1) développer les questionnements introspectifs, réflexifs et empathiques chez tout un chacun ; (2) souligner l'égalité des humains et l'équivalence non hiérarchisable de leurs appartenances en sensibilisant à l'artificialité et à la perméabilité des frontières entre États, cultures et gens ; (3) permettre la dés-essentialisation des identités, dédramatisation/relativisation des formes d'altérité. Rendre possible le développement d'une vision non substantielle ou non exclusive des appartenances ; (4) contribuer à une prise de conscience non culturaliste selon laquelle les « cultures d'origine » ne sont pas des réalités réifiées et immuables ou des altérités indépassables, mais des bagages de savoir, de savoir-vivre, de savoir-faire et de savoir-être dynamiques (histoire, langue, religion, tradition) au service des gens, qui se les approprient et les déclinent au gré de leurs besoins lors des relations sociales qu'ils établissent.

Pour les professionnels schaerbeekois, l'interculturalité en tant que conscience et méthode pédagogique ou d'intervention sociale est vouée à contribuer à la construction d'un « monde idéal », qui serait une société où les citoyens de toute origine négocient sans cesse les modalités de la vie commune ; aspirent à la dignité, au bien-être et à la justice sociale pour tous malgré leurs différences. En participant à cette négociation, les parties se (re)définissent (donc se dés-essentialisent), et contribuent à la (re)formulation de la société, c'est-à-dire tendent finalement à faire émerger des identités partagées ou communes (Eberhard, 2009, p. 299). La société interculturelle idéale est celle des appartenances multiples et des appartenances transversales, où les phénomènes de mobilité, de trajet, de réticularité, de transculturalité et de transnationalité des individus sont plus valorisés que leurs origines.

### 6.2 Enseignants d'histoire

Pour les enseignants consultés, les expressions d'altérité et l'affirmation de différences ethnoculturelles et religieuses qu'ils observent fréquemment chez leurs élèves de toute origine fléchissent ou s'estompent quand apparaissent des enjeux communs à l'ensemble de ces jeunes : par exemple, vivre une expérience heureuse en commun ou partager au-delà des différences un même vécu malheureux dans l'école, le quartier, la ville ou la société. L'interculturalité est donc pour ces enseignants une communion, une relation qui rend tous semblables, qui dépasse ou neutralise les différences culturelles de tout un chacun : un vécu collectif, qui ne peut apparaître qu'en l'absence ou en la faiblesse de vécus particuliers altérisants (comme les identifications fortes aux origines ethnoculturelles de leurs parents immigrés, la fierté nationale, la profession publique d'une foi, etc.). L'interculturalité serait en somme le résultat de l'absence ou de la faiblesse de production et d'expression d'altérités de la part d'élèves d'origine étrangère (européenne ou non).

Or d'après mes interlocuteurs, les occasions qui permettent aux élèves issus de l'immigration la production d'affirmations qui attestent un particularisme ethnoculturel et/ou religieux sont nettement plus fréquentes dans la vie des écoles où enseignent ces professeurs d'histoire que celles qui peuvent conduire à l'apparition de moments de communion interculturels. L'accès à la citoyenneté belge par ces élèves, l'assimila-

tion linguistique (au français dans ce cas) et celle de leur vie quotidienne à la société ouest-européenne n'effacent pas leurs attachements aux origines ethnoculturelles parentales. Les enseignants rencontrés se contentent de faire ces constats. La contribution à la construction de liens harmonieux dépassant les différences et à celle d'identités interculturelles ne font en fait pas partie de leurs prérogatives professionnelles, qui consistent à enseigner des matières particulières aux cursus officiellement délimités.

D'après les enseignants rencontrés, le clivage principal reste social en milieu scolaire plutôt qu'ethnoculturel. Ce constat se rencontre également dans la littérature spécialisée sur la problématique de l'interculturalité (Arsenault, 2010, p. 243). Les enseignants déplorent l'existence d'une véritable ségrégation scolaire en Belgique francophone selon les appartenances de classe. La population scolaire de l'enseignement secondaire général (surtout les sections latines ou dites « humanités classiques ») recrute essentiellement dans les classes moyennes et aisées, qui sont majoritairement Belges de souche et secondairement issues d'immigrations intra-européennes. En revanche, l'enseignement secondaire technique et professionnel recrute quasi totalement parmi les enfants de la classe ouvrière peu ou pas qualifiée, majoritairement composée de familles issues de l'immigration non-européenne. La diversité culturelle et religieuse est davantage présente dans l'enseignement secondaire technique et professionnel. En conséquence, les expressions de l'altérité ethnoculturelle et/ou religieuse se rencontrent plus souvent dans l'enseignement technique et professionnel que dans l'enseignement général.

Le clivage social au sein de l'école engendre la concentration d'élèves d'origine étrangère non-européenne dans des types de scolarités peu prestigieuses et n'offrant presque pas de possibilités de promotion sociale. La concentration d'élèves marqués par la différence culturelle et religieuse dans des écoles non fréquentées par la portion européenne de la population empêche le développement de vécus collectifs qui pourraient être considérés comme interculturels et favorise son contraire : la production de fortes affirmations d'altérité.

Selon les enseignants participants, les élèves abandonnent peu à peu les discours identitaires ethniques exclusifs quand ils sont satisfaits de leur progression scolaire et de la réussite socioprofessionnelle de leurs parents. Sentir que l'on a de l'avenir dans la société (ouest-européenne) dans laquelle on vit constitue un antidote contre les fortes expressions identitaires ethnoculturelles et religieuses, les incivilités et même la délinquance qui peuvent en résulter. Toutefois, les enseignants rencontrés s'avouent impuissants face à ce phénomène d'inégalité sociale : la ségrégation scolaire existe et évolue en dehors du monde des enseignants et hors de leur atteinte.

### 6.3 Travailleurs sociaux subsahariens

Les travailleurs sociaux d'origine subsaharienne appréhendent l'interculturalité telle qu'elle est présentée ou comprise dans le milieu du travail social en Belgique en tant que déni de l'altérité qui est propre aux populations africaines. Il y a ici plutôt qu'une définition, la volonté de faire remarquer un certain effet pervers du concept d'interculturalité. L'interculturalité leur apparaît comme une infériorisation implicite, mais parfois explicite et imposée par le pouvoir subsidiant les activités de travail social. Pour les professionnels subsahariens, le monde du travail social belge considère l'in-

terculturalité comme une nécessité pour la coopération entre associations et pour le dépassement des communautarismes.

Bien que le principe soit admis par les professionnels africains, la situation devient difficilement supportable quand les travailleurs sociaux autochtones (natifs de Belgique ou Belges de souche dans le contexte de l'Europe continentale), avec qui la collaboration est supposée, leur expliquent ce qu'ils doivent faire, comment ils doivent le faire, ce qu'ils devraient éviter, etc. Les structures associatives belges dictent le plus souvent les objectifs et le rythme du travail aux associations subsahariennes.

La situation décrite crée une atmosphère paternaliste, dont les professionnels belges de souche en question ne sont pas nécessairement conscients. Certaines autorités communales atténuent l'acuité des problèmes sociaux et culturels de la population originaire du sud du Sahara ou préfèrent les ignorer en déclarant ouvertement que la communauté congolaise, par exemple, ne ressemblerait pas à la communauté marocaine, qui aurait, elle, de « sérieux problèmes » d'intégration. Au niveau explicite, les responsables des pouvoirs publics n'hésitent pas à employer lors de réunions professionnelles des expressions pouvant être blessantes : « On n'est pas en Afrique ici ! » ou « Ce n'est pas le Congo ici ! », pour signifier un désaccord ; « Il ne faut pas se comporter comme dans une jungle », pour étouffer dans l'œuf des idées de changement dans la pratique professionnelle ; « Bonjour, les Africains ! », pour saluer les présents en les dépersonnalisant ; « Vous arrivez encore selon l'heure africaine… », pour faire remarquer le non-respect réel ou supposé de l'horaire. Les Subsahariens ressentent l'infériorisation sociale et la dépréciation humaine dont ils pensent faire l'objet de la part des membres de la société majoritaire dans un cadre professionnel qui se veut pourtant « interculturel ».

### 6.4 Travailleurs sociaux de rue

Cherchant à définir une identité commune à leur spécialité professionnelle en formation depuis quelques années, les travailleurs sociaux de rue donnent de l'interculturalité une description concrète. L'interculturalité serait la capacité de « traverser des frontières pour donner sens à son existence ». Le rôle du travailleur social de rue est de fournir aux usagers des savoirs, des savoirs faire et des savoirs-être pouvant être utiles pour décrypter et analyser la réalité environnante et pour réaliser cette traversée en connaissance de cause.

Toutefois, le leitmotiv du travail social de rue est d'« accompagner sans s'imposer » ; ne pas influencer l'usager dans ses choix tout en le soutenant dans ses projets. C'est pourquoi, la neutralité, définie comme la non-imposition de convictions et points de vue personnels par le travailleur social, est une question importante : « accompagner sans prendre la place de… » (de l'ami, du parent, de l'enseignant, du responsable religieux, du policier). Pour les travailleurs sociaux de rue participant au groupe de discussion, la neutralité suppose que le professionnel n'arbore pas de signe d'appartenance religieuse ou philosophique sur lui. La présence d'une telle distinction pourrait limiter la liberté d'expression que l'on souhaiterait chez les usagers. Les jeunes usagers ne pourraient pas parler aussi librement, par exemple, de sexualité hors mariage, d'homosexualité, d'avortement, de consommation de stupéfiants, etc. L'absence de

signes de convictions religieuses et philosophiques sur le travailleur social de rue est présentée comme un signe de son professionnalisme. Bien qu'ouvert à toute expression d'altérité et souhaitant la cohabitation des différentes origines, croyances, opinions, etc. ; le travailleur social de rue s'interdit d'afficher ses particularités propres lorsqu'il est en fonction.

## 6.5 Comparaison des quatre discours : quelle définition donner à l'interculturalité ?

En considérant comparativement les définitions de l'interculturalité qui apparaissent dans les discours des quatre groupes de professionnels, il est possible de qualifier deux de ces approches de « praxéologiques » tant sur les plans sociétal qu'individuel et les deux restants de « politiques », c'est-à-dire liés aux rapports de domination structurant notre société. Les approches praxéologiques des professionnels schaerbeekois et des travailleurs sociaux de rue abordent directement et concrètement la question de l'interculturalité alors que les discours dits « politiques » des enseignants et des professionnels subsahariens semblent plutôt évacuer la problématique.

Pour les travailleurs sociaux schaerbeekois, l'interculturalité constitue certes un idéal sociétal, mais sa nature d'outil d'intervention sociale est davantage étayée par les participants. L'interculturalité est censée assumer des fonctions tant au niveau microsociologique qu'au niveau macrosociologique dans le but de construire la cohabitation harmonieuse, la paix sociale et culturelle. Plus on parvient à construire des relations interculturelles entre différents groupes sociaux, plus les identités ou les appartenances présentes au sein de la société se dés-essentialisent sans toutefois s'estomper. Ce sont les relations qui sont interculturelles, pas les acteurs de ces liens sociaux.

La définition de l'interculturalité donnée par les travailleurs sociaux de rue apparaît aussi clairement de type praxéologique, mais elle est centrée sur la personne ; elle concerne l'action sur le plan individuel. L'interculturalité c'est la prise de conscience de la nécessité de « traverser les frontières » et c'est l'apprentissage de comment les traverser. Il s'agit de prime abord d'une action menée sur soi : d'accepter son métissage de fait afin de donner un « sens à sa vie ». Dans le cas des travailleurs sociaux de rue, c'est la personne elle-même qui serait interculturelle (ou métissée), à la différence de la définition forgée par les participants schaerbeekois pour qui l'interculturalité est une forme de relation sociale. Toutefois, le travailleur social de rue, accompagnateur de la traversée, refuse d'assumer ses propres particularités lors de l'exercice de sa profession en vertu d'un choix éthique. Cette sensibilité éthique n'est pas apparente dans le discours des travailleurs sociaux schaerbeekois.

Les enseignants d'histoire considèrent l'interculturalité comme l'effacement d'expressions d'altérité qu'ils observent quotidiennement auprès de leurs élèves d'origine non-européenne. L'interculturalité n'est pour eux ni un idéal philosophique, ni un mode d'action sur la société ou une technique de travail sur soi. L'interculturalité, qui ressemble dans le discours enseignant davantage à la normalisation des différences culturelles et ethniques ou même à leur invisibilisation dans l'espace public, est la conséquence d'un processus de progrès social. S'il y a un idéal qui est évoqué par les enseignants, c'est un idéal politique socialisant : le vœu d'une plus grande justice so-

ciale et d'une plus ample égalité des chances qui permettront tant la réussite scolaire que l'insertion socioéconomique du plus grand nombre possible. L'objectif est le dépassement de la ségrégation scolaire qui cause aujourd'hui le désenchantement social et la production d'identités refuges ou d'auto valorisations particularistes. C'est à la suite du progrès social espéré que les expressions d'appartenances exclusives pourront s'estomper.

Les travailleurs sociaux subsahariens voient l'interculturalité comme un prétexte brandit par les pouvoirs organisateurs ou subsidiants de leurs activités professionnelles et par des associations belges dans le but de dénier les spécificités culturelles et les problèmes socioéconomiques propres des communautés subsahariennes vivant en Belgique. L'interculturalité est une méthode de travail social qui n'est pas refusée par les professionnels subsahariens, mais ils attirent l'attention sur son instrumentalisation néo coloniale dans un milieu où on s'attendrait à plus d'empathie et de collaboration entre pairs.

## 7 Pratiques de l'interculturalité

### 7.1 Travailleurs sociaux schaerbeekois

Le discours récolté auprès des travailleurs sociaux de Schaerbeek contient un véritable mode d'emploi de l'interculturalité. Les interlocuteurs schaerbeekois préconisent l'accueil individualisé des usagers dans le cadre de leurs activités. L'interculturalité se construit dans la reconnaissance de la personnalité singulière de l'usager au-delà des appartenances, même si le travail social ne remet pas en question les spécificités culturelles. La construction de l'interculturalité par le travail social nécessite :

1. La rigueur dans l'application des règles de vie commune ; supposées être coconstruites, acceptées et comprises par l'ensemble des participants aux activités. Ce qui sous-entend que les règles sont toujours appliquées de la même manière à tous sans aucune exception.
2. L'adaptabilité, qui propose à l'usager alternativement le « semblable » pour faciliter le contact et instaurer la confiance ; ainsi que le « différent » pour favoriser l'expérience de la relativité.
3. L'encadrement par la pédagogie du projet, qui voit en l'usager l'individu disposant de ressources propres, plutôt que l'individu ayant des problèmes.
4. La mixité des publics de tous les points de vue pour garantir le respect mutuel et la légitimation de tous, pour éviter aussi la « loi du groupe » (refuser si nécessaire les arrivages et les inscriptions groupés de la part de nombreux usagers d'une même origine).
5. La légitimation des adultes (des parents) dans des activités qui mobilisent les cultures plurielles et métissées, pour permettre à ceux-ci de se valoriser dans autre chose que la transmission d'identités ethnoreligieuses et de normativités traditionnelles.
6. La confrontation à la réalité multiculturelle afin de développer l'esprit critique (donner la parole, susciter le débat contradictoire et le dialogue, apprendre à

écouter, oser l'empathie, apprendre à ne pas se sentir visé personnellement par les critiques de l'autre, éviter les divergences, découvrir les similitudes ou le plus petit commun dénominateur).

7. La valorisation de projets communs et durables comme la production d'une œuvre collective ou une action d'intérêt public.

### 7.2 Enseignants d'histoire

Le groupe d'enseignants insiste sur les combats prioritaires à mener avant d'œuvrer pour l'interculturalité : faire reculer l'ethnocentrisme, c'est-à-dire l'ignorance de l'altérité et les stéréotypes racistes, l'apolitisme, le manque de culture générale. Ce sont des caractéristiques que les enseignants rencontrés observent régulièrement chez leurs élèves et qui font qu'un débat devient rapidement un ensemble de monologues stériles, braqués et anxieux plutôt qu'un dialogue.

Les enseignants pointent une autre lutte importante à mener dans le but de favoriser l'interculturalité, mais celle-ci dépasse le monde scolaire : la relégation urbaine, dont les élèves d'origine non-européenne souffrent. Ces jeunes manquent de contacts avec leurs homologues belges de souche. Beaucoup ne quittent que rarement leur quartier peuplé majoritairement de personnes de même origine qu'eux. La ségrégation scolaire et la relégation urbaine qui s'imposent de fait dans la société ne sont pas une fatalité, mais l'école ne peut pas les faire disparaître par ses seuls moyens tel que le souligne également Cohen-Emerique (2015, p. 33).

### 7.3 Travailleurs sociaux subsahariens

Les travailleurs sociaux subsahariens pensent que dans le cas des groupes originaires d'Afrique, il est nécessaire de passer par la reculturation avant de penser à l'interculturel. Chez certains jeunes subsahariens, la déculturation et la haine de soi sont tellement profondes qu'il est obligatoire, pour ces professionnels, d'entreprendre un travail social d'émancipation et un travail éducatif de fond. Ceux-ci ne peuvent se limiter à l'offre d'activités de nature occupationnelle, récréative, ludique ou sportive, comme les pouvoirs publics, ou les cadres institutionnels qui organisent et financent le travail social l'imposent le plus souvent (Cohen-Emerique, 2015, p. 32).

Un autre travail de reculturation qui serait nécessaire de réaliser selon eux devrait pallier le manque de transmission d'une mémoire noire valorisante en abordant l'histoire de l'Afrique, de l'esclavagisme, de la colonisation, mais aussi la place de l'Afrique dans l'histoire de la Belgique, afin d'aider les jeunes subsahariens à mieux se connaitre et d'apaiser les tensions qu'ils vivent.

### 7.4 Travailleurs sociaux de rue

La liste des valeurs professionnelles fondamentales que citent les travailleurs sociaux de rue pour l'émancipation des usagers ne comprend pas l'interculturalité. La liste se décline comme suit : promotion des droits humains, l'égalité entre les gens, la parité sexuelle, la dignité, l'autonomie, l'esprit critique, la responsabilité citoyenne et l'obligation de travailler avec tous les publics qui en font la demande.

Toutefois, les travailleurs sociaux de rue citent l'interculturalité par le biais du concept de décentration. En sortant les usagers de leur quartier dans le cadre d'activités, leurs points de repère disparaissent. Ils se trouvent devant des situations qu'ils ne maîtrisent pas. La décentration fait prendre conscience qu'il y a d'autres mondes avec des significations et une morale différentes. Excursions, voyages, confrontation avec la nature, pratique de sports extrêmes : ce sont des moyens pour sortir les jeunes en difficulté sociale et scolaire de leur monde monoculturel exigu. La décentration est la voie principale pour traverser les frontières pour découvrir le cadre référentiel de l'Autre (Cohen-Emerique, 2015, p. 31).

### 7.5 Comparaison des quatre discours : comment construire l'interculturalité ?

Les travailleurs sociaux de Schaerbeek et les travailleurs sociaux de rue proposent à nouveau une approche similaire, présentant des moyens méthodologiques concrets supposés contribuer à la construction de relations sociales interculturelles (pour les Schaerbeekois) ou censés aider à une prise de conscience valorisante de l'altérité de la part de l'usager (pour les travailleurs sociaux de rue). La différence de l'angle d'approche collectif dans le cas schaerbeekois et individuel pour ce qui est du travail social de rue se retrouve à nouveau à l'instar du sous-thème précédent.

Dans le cas des deux groupes de professionnels restant, l'interculturalité se place derrière d'autres priorités ; découlant à la limite de la réalisation de ces autres priorités. Les enseignants, fidèles à l'approche de réformisme social présentée dans le sous-thème précédent, soulignent la nécessité de combattre d'abord (sans toutefois définir les armes d'une telle lutte) tant les attitudes de stigmatisation de l'autre, encastrées dans les mentalités des jeunes issus de l'immigration, que la discrimination sociale et scolaire dont ces jeunes sont victimes. Les travailleurs subsahariens placent avant l'interculturalité l'obligation de revaloriser les identités, les cultures et les histoires des groupes originaires de l'Afrique subsaharien. Sans une fondation solide, qui rend aux Africains leur dignité humaine et leur octroie un statut de citoyen égal aux autres dans l'imaginaire de la majorité blanche, il serait vain de vouloir construire une quelconque interculturalité.

## 8 Obstacles à l'interculturalité

### 8.1 Travailleurs sociaux schaerbeekois

Les entraves au développement de l'interculturalité que les travailleurs sociaux schaerbeekois identifient sont de nature politique ou institutionnelle. Ce qui est également précisé par Cohen-Emerique (2015, p. 32). Les travailleurs sociaux schaerbeekois placent en premier lieu la logique gestionnaire, sécuritaire et consumériste (faire du chiffre) que le pouvoir communal, lui-même tenu par des échéances électorales, impose au travail social. La municipalité veut gérer la pauvreté économique, l'échec scolaire, l'exclusion sociale et l'espace public ; pour ce faire, elle catégorise, comptabilise, normalise, contrôle et sécurise, mais ne contribue pas nécessairement à la construction de liens interculturels.

En second lieu, les interlocuteurs schaerbeekois pointent certaines politiques d'embauche qui favorisent à leurs yeux la stratification ethnique du marché de l'emploi, c'est-à-dire la concentration de personnes de certaines origines à certains postes. Être travailleur social ayant la même origine que les usagers n'est pas un avantage lorsqu'on cherche à promouvoir l'interculturalité. Les usagers qui fréquentent des travailleurs sociaux de leur origine finissent par les considérer comme des habitants du quartier et ne voient plus le professionnel qui se trouve en face d'eux. Cette situation peut brouiller les statuts et enlever de l'efficacité au travail social d'après les participants schaerbeekois.

Enfin, « travail interculturel ou contribution au communautarisme ? », s'interrogent les participants schaerbeekois. Favoriser la renaissance de modes de relations basées sur la connaissance mutuelle, le retour de la convivialité, de la proximité, du bon voisinage, de la solidarité, de l'entraide et de l'attachement au quartier devraient préfigurer l'amélioration de l'interculturalité. Toutefois, dans des quartiers avec une concentration de groupes ethnoculturels, cette politique de travail social semble aussi réintroduire la normativité à l'ancienne, renforcer le contrôle social et restreindre les libertés individuelles. « En contribuant de cette manière au développement la vie communautaire, le travailleur social ne participe-t-il pas à la réification d'identités collectives monoethniques ? », se demandent les travailleurs sociaux. Cette interrogation des travailleurs sociaux schaerbeekois n'est pas sans rappeler une critique adressée au multiculturalisme anglo-saxon à propos de son rôle supposé dans la réification des appartenances culturelles (Işın, 2006, p. 408).

### 8.2 Enseignants d'histoire

Hormis la ségrégation scolaire dont le rôle problématique a été souligné dans les deux premiers sous-thèmes, les enseignants avancent comme entrave à l'interculturalité la présence croissante de collègues d'origine non-européenne, qui accroîtrait l'« ethnicisation » de l'école. Ces enseignants, souvent jeunes et peu expérimentés, placés dans les écoles des « quartiers difficiles », seraient vulnérables aux pressions et au contrôle social exercé par les élèves et leurs parents issus des mêmes communautés qu'eux.

### 8.3 Travailleurs sociaux subsahariens

Une certaine incohérence semble régner, pour les travailleurs sociaux d'origine africaine, sur les relations entre les associations subsahariennes et les autorités publiques, qui méconnaissent les spécificités des populations africaines et jugent inefficaces leurs associations. Il existe une délégitimation des associations subsahariennes sans parler du soupçon d'« afrocentrisme » qui peut peser sur elles. L'héritage colonial semble refaire surface dans le travail social en Belgique : les partenaires institutionnels veulent voir dans le milieu associatif subsaharien un instrument de transmission d'informations et de contrôle des populations, mais pas un outil de mobilisation démocratique et de développement socio-culturel. En conséquence de cette situation, les besoins des Subsahariens en termes de politiques sociales et culturelles ne sont pas rencontrés.

### 8.4 Travailleurs sociaux de rue

Les travailleurs sociaux de rue pensent que le cadre de leur travail est trop dépendant du pouvoir municipal. Le professionnel est tenu d'appliquer la volonté du pouvoir politique. Or celui-ci fait de la lutte contre le « sentiment d'insécurité » de la majorité de la population (ou des électeurs) un objectif primordial. Certains politiciens locaux considèrent les usagers du travail social de rue comme criminogènes. Dans ce contexte, le travail social de rue, loin de favoriser l'émancipation de ses bénéficiaires, semble devoir accompagner la reconversion urbaine par un baume social. Nous retrouvons ici la critique adressée par Cohen-Emerique aux errances des politiques d'intégration (2015, p. 33). Il est question de promouvoir la mixité sociale par la gentrification de certains quartiers pauvres afin d'attirer de nouveaux habitants plus solvables. Le travail social de rue n'est alors pensé que comme un facteur de sentiment de sécurité à l'intention des nouveaux arrivés au quartier ignorant les besoins d'anciens habitants d'origine immigrée non-européenne, dont les jeunes usagers.

### 8.5 Comparaison des quatre discours : qu'est-ce qui entrave l'interculturalité ?

Les quatre groupes de professionnels identifient, tous à la fois, le monde politique comme l'entrave majeure contre la mise en place de pratiques de travail social qui viseraient la promotion de l'interculturalité. Les travailleurs sociaux de Schaerbeek, les travailleurs sociaux de rue et leurs collègues subsahariens identifient le niveau de gouvernement le plus souvent lié à l'organisation et au financement de leur activité professionnelle : le pouvoir municipal. L'accusation est similaire dans les trois cas. Les partis pris imposés par les municipalités au travail social produisent un effet pervers. Les actions sociales censées produire du lien social interculturel ou contribuer à l'émancipation des plus démunis en matière d'intégration et de reconnaissance sociales semblent devenir des appareils d'endiguement ou même de contrôle social de ces derniers. Les travailleurs sociaux se trouvent malgré eux en position d'auxiliaires de sécurité publique ; coincés dans une situation doublement délégitimante vis-à-vis des usagers de leurs services d'un côté et de l'autre aux yeux du monde politique local qui les juge soit incompétents soit déloyaux.

Le niveau de pouvoir dénoncé par les enseignants est plus lointain et moins précis. Les problèmes liés à l'expression forte d'appartenances ethnoculturelles et religieuses, qui sapent le vivre ensemble en milieu scolaire et qui représentent le contraire de ce que les enseignants nomment l'interculturalité, est selon eux le fruit de domination et d'inégalité systémiques : la ségrégation scolaire et la relégation urbaine. Toutefois, ils identifient un facteur supplémentaire de ghettoïsation lié à une politique de nomination d'enseignants, qui leur semble erronée si on veut promouvoir la diversité et la valorisation de l'altérité. Ils déplorent la présence de plus en plus sensible d'enseignants d'origine immigrée non-européenne dans les écoles où la majorité des élèves sont de même origine. Les travailleurs sociaux de Schaerbeek dénoncent un phénomène similaire dans le milieu du travail social quand ils parlent d'ethnostratification du marché de l'emploi du travail social.

## 9 Conclusion

Bien que produits dans des buts différents, les discours de quatre groupes de professionnels du travail social et de l'enseignement renferment tout de même des éléments de définition et de mise en application de l'interculturalité dans leurs domaines respectifs que j'ai tenté de mettre en forme dans les pages précédentes. Il est malgré tout regrettable que les 149 professionnels participants ne soient pas plus équitablement départagés entre des gens d'origines différentes. En effet, la majorité des participants sont Belges ou proviennent d'autres origines européennes. La présence de professionnels davantage marqués par l'altérité ethnoculturelle ou religieuse par rapport à la société européenne majoritaire aura sans doute influé sur la teneur du discours produit. Il est tout aussi regrettable que les enseignants (d'histoire dans ce cas) esquivent la problématique de pratiques pédagogiques interculturelles en orientant le débat vers l'extérieur de l'institution scolaire, sur une question, certes hautement pertinente, d'inégalité sociale et de domination systémique.

Ce sont là les limites de l'exercice. On peut toutefois estimer que le résultat fournit au lecteur une idée assez communément partagée de ce qu'on comprend par l'interculturalité en Belgique francophone aujourd'hui dans des groupes supposés contribuer à sa construction ou lui donner vie à travers l'exercice de leur profession. Pour terminer, reprenons le dilemme auquel font face les travailleurs sociaux schaerbeekois en guise de piste de réflexion ultérieure : « Travail interculturel ou contribution au communautarisme ? ». Comment travailler en effet l'interculturalité sans contribuer au renforcement d'identités exclusives dans des quartiers fortement ségrégués où règnent l'exclusion sociale et la rancoeur en corollaire ?

## Références bibliographiques

Abdallah-Pretceille, Martine, *Vers une pédagogie interculturelle.* Publications de la Sorbonne et de l'Institut National de Recherche pédagogique, Paris, 1986.

Arsenault, Stéphanie. (2010)." Ouvrage recensé : Multiculturalism and Diversity in Education. An Anthropological Approach de Dietz, Gunther, Munich, Waxmann, 2009, p. 183", *Ethnologies*, 32 (1), 241-245.

Baribeau, Colette (2009), « Analyse de données des entretiens de groupe », *Recherches Qualitatives*, 28 (1), 133-148.

Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations (2015). *Monitoring socio-économique. Marché du travail et origine.* Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, Bruxelles.

Cohen-Emerique, Margalit (2015), « Etude des pratiques des travailleurs sociaux en situations interculturelles », *Forum*, 146, octobre-novembre, 21-34.

Dargentas, Magdalini ; Le-Roux, Dominique ; Salomon, Annie-Claude ; Brugidou, Mathieu (2007), « Sur les prospectives de la recherche qualitative en France : capitalisation et ré-utilisation d'entretiens de recherche », *Recherches Qualitatives*, Hors Série, 3, 156-173.

Duchesne, Sophie (2010), « *Développement de l'analyse secondaire et des méthodes d'analyse qualitative : une chance à saisir ? »,* `http://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/1d1vlhp8p7t3k7k972gpigubo/resources/sduchesne-analyse-secondaire-chance-2008.pdf`

Eberhard, Christoph (2009), « Le dialogue interculturel : outil et horizon d'action pour s'ouvrir à l'altérité dans les politiques publiques et les services sociaux », *in* Farell, Gilda ; Jézéquel, Myriam. (dirs.), *Accommodements institutionnels et citoyens : cadres juridiques et politiques pour interagir dans les sociétés plurielles,* Collection *Tendances de la cohésion sociale* (21). Conseil de l'Europe, Strasbourg (299-318).

Guilherme, Manuela ; Dietz, Gunther (2015), « Difference in diversity : multiple perspectives on multicultural, intercultural, and transcultural conceptual complexities », *Journal of Multicultural Discourses*, 10 (1), 1-21.

Işın, E. (2006), « Multiculturalism », *in* Turner, Bryan. S (éd.), *The Cambridge Dictionary of Sociology,* Cambridge University Press, Cambridge (407-408).

Manço, Altay ; El Bey, Saïd Ouled (2017), « Flux et stocks migratoires en Belgique : facteurs de peuplement et de rajeunissement », *in* Manço, Altay ; El Bey, Saïd ; Amoranitis, Spyros (dir.) *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, L'Harmattan, Paris (31-40). http ://irfam.org/upload/etudes/analyse022017.pdf

Manço, Ural (dir.), *Affaires identitaires ? Identité à faire ! Travail social et « vivre ensemble » – Expériences bruxelloises.* L'Harmattan, Paris, 2012.

Manço, Ural ; Robert, M.-T ; Kalonji, B. (2013), « Postcolonialisme et prise en charge institutionnelle des jeunes belgo-congolais en situation de rupture sociale (Anvers, Bruxelles) », *African Diaspora*, 6, 21-45.

Manço, Ural (2015), « L'éthique professionnelle des éducateurs de rue dans un contexte de diversité : retour sur une expérience réflexive », *in* Manço, Altay. (dir.) *Pratiques pour une école inclusive : agir ensemble*, L'Harmattan, Paris (113-121).

Marshall, Gordon (éd.), *Oxford concise dictionary of sociology.* Oxford University Press, Oxford, 1994.

MYRIA, La *migration en chiffres et en droits.* MYRIA, Centre fédéral migration, Bruxelles, 2017.